

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil municipal

SEANCE DU 25 MARS 2024

Délibération n° CM2024_12

Convocation du 12 mars 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de votants : 26

Thème : PERSONNEL

Objet : Tableau des effectifs au 01.04.2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-cinq du mois de mars, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni à la salle de la Trèche, sous la présidence de M. Jean-Claude LAGRANGE, Maire.

Sont présents : M. LAGRANGE, Mme PERRIN, M. FOURRIER, Mme SEVIN, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, M. PICHARD, M. GRAS, Mme GILLOT, Mme CARNOT, M. DE ABREU, M. PAQUAUX, M. WACKENHEIM, Mme ZARÉBA, Mme DOUHARD, M. JATOCHA, M. LABAUNE, M. TREUILLET, Mme BRUNEL, M. LOCTIN, M. MARTIN, Mme PRIET, M. ANDRÉ.

Sont excusés : Mme RICHARD-PERROT
Mme FRÈRE qui a donné pouvoir à Mme PRIET
Mme MAES qui a donné pouvoir à M. PICHARD
Mme MARTIN-ROUSSEAU qui a donné pouvoir à M. MARTIN

Secrétaire de séance : Madame Annie CARNOT

RAPPORT PRESENTÉ PAR : JC LAGRANGE

Le rapporteur informe le conseil municipal de la nécessité de modifier le tableau des effectifs au 1er avril 2024 de la manière suivante :

Les départs et futurs recrutements ainsi que les évolutions de carrière sont pris en compte.

Les anciens grades des agents qui bénéficieront d'un avancement seront supprimés après leur nomination.

Secteur administratif

- 1 grade d'adjoint administratif territorial TC est supprimé

Secteur technique

- 1 grade d'adjoint technique TC est supprimé
- 1 grade d'adjoint technique TC est vacant
- 1 grade d'adjoint technique TNC (19/35^{ème}) est vacant

Secteur médico- social

- 1 grade d'auxiliaire de puériculture de classe normale TC est supprimé
- 1 grade d'infirmier en soins généraux TC est pourvu

Secteur animation

- 1 grade d'adjoint territorial d'animation TNC (32/35^{ème}) est pourvu

GRADE OU EMPLOI	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES		EFFECTIFS POURVUS	
		TC	TNC	TC	TNC
SECTEUR ADMINISTRATIF					
D.G.S.	A	1		1	
Attaché Principal	A	1		0	
Rédacteur Ppal 1 ^{ère} classe	B	2		2	
Rédacteur Ppal 2 ^{ème} classe	B	1		1	
Rédacteur	B	2		1	
Adjt administratif Ppal 1 ^{ère} classe	C	5	0	4	0
Adjt administratif Ppal 2 ^{ème} classe	C	1	0	1	0
Adjoint administratif	C	2	2	2	2
SECTEUR TECHNIQUE					
Ingénieur	A	1		1	
Technicien	B	1		1	
Agent de maîtrise principal	C	1		1	
Adjoint technique Ppal 1 ^{ère} classe	C	6		6	
Adjoint technique Ppal 2 ^{ème} classe	C	8	7	8	7
Adjoint technique	C	3	11	2	8
SECTEUR MEDICO-SOCIAL					
Assistant socio-éducatif cl. Ex.	A	2		1	
Assistant socio-éducatif	A	1		1	
Educatrice jeunes enfants cl exc.	A	1		1	
Educatrice jeunes enfants	A	2		2	
Infirmier en soins généraux	A	1		1	
Aux. puériculture classe supérieure	B	3		3	
ATSEM Ppal 1 ^{ère} classe	C	1	1	1	1
Agent Social Ppal 1 ^{ère} classe	C		1		1
Assistante maternelle	C	5		3	
SECTEUR SPORTIF					
Educateur APS Ppal 1 ^{ère} classe	B	1		1	
Educateur APS Ppal 2 ^{ème} classe	B	1		1	
SECTEUR CULTUREL					
Assistant Enseignement Artistique	B		8		6
Adjoint du patrimoine Ppal 2 ^{ème} cl	C	1		1	
SECTEUR ANIMATION					
Animateur	B	1		0	
Adjoint d'animation Ppal 1 ^{ère} classe	C	2		2	
Adjoint d'animation Ppal 2 ^{ème} classe	C		1		1
Adjoint d'animation	C		2		2
SECTEUR POLICE MUNICIPALE					
Brigadier-chef principal	C	1		1	
AUTRES EMPLOIS					
		EFFECTIFS BUDGETAIRES		EFFECTIFS POURVUS	
		TC	TNC	TC	TNC
Collaborateur de cabinet Tps complet		1		1	
Contrat Unique d'Insertion-P.E.C 20h			2		0
Contrat d'apprentissage Tps complet		1		1	

Détail des temps non complet :

- Adjoint administratif	2	1 à 27/35 ^{ème} + 1 à 30/35 ^{ème}
- Adjoint technique Ppal 2 ^{ème} classe	7	2 à 20/35 ^{ème} + 1 à 29/35 ^{ème} + 3 à 30/35 ^{ème} + 1 à 32.5/35 ^{ème}
- Adjoint technique	11	1 à 17.5/35 ^{ème} + 2 à 18/35 ^{ème} + 1 à 19/35 ^{ème} + 1 à 23.5/35 ^{ème} + 3 à 28/35 ^{ème} + 1 à 29/35 ^{ème} + 1 à 30/35 ^{ème} + 1 à 31.5/35 ^{ème}
- ATSEM Ppal 1 ^{ère} classe		1 à 32/35 ^{èm}
- Agent Social Ppal 1 ^{ère} classe		1 à 30/35 ^{ème}
- Assistant Ens. Artistique	8	3 à 2/20 ^{ème} + 1 à 3.75/20 ^{ème} + 1 à 4/20 ^{ème} + 1 à 5/20 ^{ème} + 1 à 7.5/20 ^{ème} + 1 à 14/20 ^{ème}
- Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe		1 à 30.5/35 ^{ème}
- Adjoint d'animation	2	1 à 29/35 ^{ème} + 1 à 32/35 ^{ème}

Sur proposition du rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le tableau des effectifs tel que proposé ci-dessus
- Dit qu'il sera applicable au 1er avril 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
1^{er} Adjoint
V. PERRIN

Jean-Claude LAGRANGE.



La secrétaire de séance,

Annie CARNOT.

Transmis à la Sous-Préfecture le 29 mars 2024
et publié sur le site internet de la commune le 29 mars 2024